

Les textes publiés sur l'obligation de formation issue de la loi pour une école de la confiance :  
[Décret n° 2020-978 du 5 août 2020 relatif à l'obligation de formation des jeunes de seize à dix-huit ans](#)

[Instruction ministérielle relative à l'obligation de formation du 22 octobre 2020](#) Consulter le rapport de Sylvie Charrière et Patrick Roger :

[Formation obligatoire des 16-18 ans](#)

[\*Passer d'un droit formel à un droit réel\*](#)